
Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse du chef du 5e bataillon de Rhône-et-Loire, concernant les traits héroïques recueillis dans son bataillon, présentée par le ministre de la Guerre Bouchotte, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse du chef du 5e bataillon de Rhône-et-Loire, concernant les traits héroïques recueillis dans son bataillon, présentée par le ministre de la Guerre Bouchotte, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 620-621;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20995_t1_0620_0000_12

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Patrie. C'est à votre énergie, c'est à la profondeur de votre sagesse qu'est due la découverte de l'affreuse conjuration qui devait détruire la République; et relever le trône sur les corps sanglants des représentants du peuple et des plus zélés patriotes. Des traîtres, des infâmes, sous le masque du patriotisme le plus chaud et le plus actif, méditoient dans leurs cœurs pervers la plus lâche des trahisons. Un régent devait dicter des lois à des républicains. O crime! O honte! qu'il soit vengé cet attentat horrible : que le glaive de la loi tombe sur toutes les têtes coupables et qu'il ne se repose que lorsque tous les ennemis de la patrie seront immolés à la vengeance nationale.

Citoyens représentants, vous avez plus d'une fois bien mérité de la patrie, vous avez mis le comble à votre gloire et à notre reconnaissance. »

COLARD, DUPIN, QUATREFAGES (*présid.*), CAMBON, SABATIER fils, AVELLAN, SOUDAN, BOUGETTE (*secrét. g^a*).

[Montpellier, 2 germ. II. Le *Présid. du Départ. au présid. de la Conv.*] (1).

« En déjouant le plus atroce des complots que les ennemis de la Liberté aient tramé contre la souveraineté du peuple vous avez encore une fois sauvé la République et bien mérité de la Patrie. Soyez toujours vous-même, et vous serez digne de la reconnaissance nationale. »

QUATREFAGES (*présid.*).

27

La société populaire et républicaine des sans-culottes de Morgny-la-Forêt, district des Andelys, département de l'Eure, exprime sa reconnaissance sur la découverte de l'horrible conjuration qui étoit prête d'éclater, applaudit à l'énergie et à la sévérité révolutionnaire que déploie la Convention nationale, et l'invite à rester ferme à son poste, jusqu'à ce que tous les traîtres soient punis.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Morgny-la-Forêt, 8 germ. II] (3).

« Braves Montagnards,

Grâce à votre mâle courage et à votre active surveillance les complots affreux des traîtres et des conspirateurs sont dévoilés et punis. Sauveurs de la France! conservez toujours cette énergie républicaine qui vous prépare une gloire immortelle comme la reconnaissance d'un peuple immense et généreux; continuez à être la terreur des pervers; et le plus ferme appui de l'homme juste et vrai; c'est-à-dire du républicain; animés par votre exemple nous jurons guerre éternelle aux royalistes, aux traîtres et surveillance sévère aux intrigants; nous jurons de rester fermes et inébranlables dans les principes républicains; nous jurons de vous être inviolablement attachés; et de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour votre conservation et l'affermissement de

(1) C 298, pl. 1036, p. 40.

(2) P.V., XXXIV, 300.

(3) C 299, pl. 1052, p. 10.

la République, nos serments sont ceux de toute la France et vous répondent de son sort. Sévères autant que justes et incorruptibles, faites rentrer dans le néant les scélérats qui en menaçant vos jours, voulaient la perte de la patrie; que la terreur soit à l'ordre du jour; restez à votre poste, restez-y jusqu'à ce que la trahison ait fuit le sol de la liberté; du sommet de la montagne sainte où vous résidez, lancez la foudre sur les êtres dénaturés qui cherchent sans frémir à plonger le poignard dans le sein de leur mère commune, montrez-vous enfin aux yeux de l'univers grands et terribles comme la nation que vous représentés; et bientôt la sublime morale que vous faites chérir aux français pénétrant tous les cœurs va faire du monde entier une seule famille, qui vous devra son bonheur. S. et F. »

ROUSSELIN.

28

Le ministre de la guerre met sous les yeux de la Convention nationale les traits héroïques recueillis dans le 5^e bataillon de Rhône-et-Loire : Partout c'est, dit-il, le même dévouement, la même intrépidité, la même haine pour les tyrans, les traîtres et les ennemis de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Paris, 6 germ. II] (2).

« Citoyen président,

Je m'empresse de mettre sous les yeux de la Convention nationale les traits héroïques recueillis dans le 5^e bat. de Rhône-et-Loire. Partout c'est le même dévouement, la même intrépidité, la même haine pour les tyrans, les traîtres et les ennemis de la République. S. et F. »

J. BOUCHOTTE.

[Le chef du 5^e b^{on} de Rhône-et-Loire, au M. de la Guerre. Roesbrugge, 29 vent. II] (3).

« Républicain,

Je t'adresse ci-joint, certifié par le Conseil d'administration, des traits héroïques qui ont eu lieu dans ce bataillon que j'ai l'avantage de commander. Je te prie d'en faire part à la Convention Nationale afin que la publicité donnée à ces actions récompense ceux qui les ont commises, enflamme le courage des jeunes défenseurs de la Patrie et apprenne à nos ennemis quels sont les hommes qu'ils ont à combattre. S. et F. »

NAVERT.

[Traits héroïques du 5^e b^{on} de Rhône-et-Loire] (4).

Le 8 avril 1793 (vieux style) à la retraite de la Belgique, le 5^e bataillon de Rhône-et-Loire,

(1) P.V., XXXIV, 301. *Ann. patr.*, n° 455; C. Eg., n° 591; *Mon.*, XX, 109; Bⁱⁿ, 12 germ.; J. Sabatier, n° 1230; M.U., XXXVIII, 188 et 213.

(2) F¹⁷ 1022, doss. 1.

(3) F¹⁷ 1022, doss. 2.

(4) F¹⁷ 1022, doss. 1.

dit le 12^e de Soissons, reçut, en passant à Roes-brugghe, l'ordre de démolir un pont bâti sur l'Yser, chacun se met à l'ouvrage, bientôt le pont s'écroule sous les mains des républicains; une seule arcade résiste encore; le citoyen Juban, sergent-major, entreprend de l'abattre, malgré les représentations de ses camarades, qui cherchent vainement à lui faire observer le danger qu'il court, mais à peine a-t-il brisé une clef en fer qui la soutenait, que l'arcade croule avec fracas sous ses pieds et l'entraîne avec elle dans la rivière. Là, Juban enfoncé dans l'eau jusqu'au col, couvert des décombres du Pont, ne cesse de crier : Vive la République! se débarrasse et regagne le bord par une espèce de phénomène.

Le 6 mai suivant le bataillon attaque le même village, dont l'ennemi s'était emparé; l'action fut chaude, les Français battent la charge; Juban pénètre parmi les Autrichiens, saisit leur commandant, en le sommant de se rendre. Le lâche satellite de Léopold espérant de corrompre son vainqueur, lui offre sa montre pour qu'il le laisse aller; Juban indigné lui répond : Coquin, je ne me bats pas pour ta montre, c'est pour ma liberté, rends-toi, ou je te tue... mais au même moment, il aperçoit deux hussards qui étoient sur le point d'égorger un volontaire. A cet aspect Juban frémit remet sa proie à un chasseur, vole au secours de son camarade et prend un de ces hussards prisonnier, tandis que le volontaire tue l'autre d'un coup de fusil.

Le poste important d'Oostcapel a été confié pendant longtemps au 5^e bataillon de Rhône-et-Loire, dit le 12^e de Soissons. Le 8 juillet, au milieu de la nuit, vient au nombre d'environ deux mille hommes pour s'en emparer; il enfonce tous les postes et se précipite dans le village avec une fureur dont la guerre offre peu d'exemples.

Aux premiers coups de fusils Habert, capitaine, rassemble à la hâte sa compagnie; l'ennemi fond aussitôt sur lui en foule et fait pleuvoir partout une grêle de plombs : Habert, ne consulte que sa bravoure : Mes amis s'écrie-t-il, voilà notre cimetière; il faut périr dans ce retranchement, plutôt que de l'abandonner... et secondé par ses braves volontaires, il fait le feu le plus terrible mais bientôt il est accablé par le nombre, on se bat corps à corps, à coups de bayonnettes et de sabres : Habert après en avoir tué trois, est enveloppé par quatre de ces scélérats cependant, il ne cesse pas de se défendre et ne répond aux cris qu'ils lui font de se rendre que par des acclamations de Vive la République! il est prêt de succomber et une partie du bataillon endormie dans les logements touche au moment d'être égorgée; mais le dieu de la Liberté veille sur les républicains, avertis par le feu, ils sautent sur leurs armes, font un carnage horrible de l'ennemi et dégagent Habert dont la valeureuse fermeté a sauvé le cantonnement.

Dans le même mois l'ennemi attaque le même village, il est deux heures du matin; le brouillard empêche de découvrir à quelques pas de soi, le citoyen Morel, caporal, est envoyé à la découverte, mais à peine a-t-il fait quelques pas, qu'il rencontre les Autrichiens : alors nouveau d'Assas oubliant le danger auquel son dévouement l'expose : il se met à crier de toutes ses forces : Capitaine, feu, feu, c'est

l'ennemi! et tombe presque aussitôt percé de coups. Morel est mort de ses blessures; ses camarades ont arrosé de larmes la tombe de ce malheureux jeune homme dont l'héroïsme les a préservés d'une surprise.

Le 21 août 1793 (style d'esclave) la cavalerie autrichienne charge sur une pièce de 4. De six canonniers employés à la servir, le citoyen Baraillier reste seul; il voit avec sang-froid ses cinq camarades taillés en pièces à ses côtés: les hussards lui crient de se rendre, Baraillier répond avec fierté : Un républicain ne se rend pas. Vous êtes les maîtres de me tuer, mais vous ne pouvez me faire commettre une lâcheté. Disant ces mots, il embrasse sa pièce et c'est sur elle qu'il reçoit la mort.

Le 8 juillet, même année, Piot, grenadier voit un officier investi par plusieurs ennemis : aussitôt il vole au secours et parvient à le délivrer; un instant après il est saisi lui-même renversé à terre; les Autrichiens lui crient : Rends-toi, Français, crie : « Vive l'Empereur... Non f..., Vive la République, et il expire percé de coups. »

P. c. c. : NOITRY (*serg'*), BESSER (*lieut.*), GAUTIER (*cap'*), CRIDELAUGE (*serg'-major*), LAFAY (*lieut.*), NAVERT (*Chef de b^{on} par intérim*), SAGE (*adjud'-major*), JOGUET.

P. c. c. : J. BOUCHOTTE.

(*Applaudissements.*)

Renvoyé au Comité d'instruction publique (1).

29

La société populaire régénérée de Beaune félicite la Convention nationale des mesures sévères et justes qu'elle vient de prendre contre les conspirateurs; elle invite la Convention nationale à rester à son poste, jusqu'à l'anéantissement du dernier des tyrans et de leurs vils suppôts.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Beaune, 3 germ. II*] (3).

« Citoyens représentants,

Tel est l'aveuglement de nos ennemis que malgré la découverte de tous leurs complots et la punition sévère de tous les traîtres, ils veulent en ourdir chaque jour de nouveaux, mais les Comités de salut public et de sûreté générale sont là. Rien n'échappe à leur vigilance, et leur énergie jointe à la vôtre saura renverser les projets perfides des traîtres qui ont juré notre perte.

Citoyens représentants, nous vous félicitons de nouveau des mesures sévères et justes que vous venez de prendre contre les conspirateurs, que tous ceux qui sont assez insensés pour désirer un roi, soient à l'instant anéantis! que tous les royalistes aillent rejoindre l'infâme Capet dont la séparation leur est si amère. Pour

(1) Mention marginale datée du 11 germ. et signée LEYRIS.

(2) P.V., XXXIV, 301.

(3) C 299, pl. 1052, p. 11.